

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2357)

## AMENDEMENT

N° CL142

présenté par

Mme Bureau-Bonnard, M. Kerlogot, M. Cabaré, Mme Gomez-Bassac, Mme Brulebois,  
M. Kokouendo, M. Lavergne, Mme Guerel, Mme Le Peih, Mme Ali, Mme Toutut-Picard et  
M. Batut

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 23, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.